

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise  
BOUZEBDA KARIM  
Adresse : 56 RUE BICHA YUCEF  
WILAYA ANNABA**

**OBJET : Mise en demeure N°01**

Projet de : Travaux de réseau canalisation CCLT EL TARF MSAN/TA1N36

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/76/2022  
Bon de commande N° : 27 du 25/03/2024  
Ordre de Service ODS N° 41/2024 du 26/03/2024

Suite à votre absence injustifiée depuis le 23/05/2024 relatif aux **Travaux de réseau canalisation CCLT EL TARF MSAN/TA1N36**, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**BK PROJEETS**  
BOUZEBDA KARIM  
19, Rue...  
Annaba  
009 5 23 29  
bouzba.karim@gmail.com



**Le Directeur Opérationnel  
d'Algérie Télécom EL TARF**

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications  
d'El Tarf  
Bachir MESSAOUDENE

